



Suivi du Plan Territorial de Prévention et de Gestion des Déchets et du Plan Territorial d'Actions en faveur de l'Economie Circulaire

Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi

10 juillet 2026



Sommaire

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Avis compte rendu de la précédente CCES**
- 3. Présentation du suivi de la mise en œuvre du PTPGD**
 - 3.1 Suivi des indicateurs du plan
 - 3.2 Trajectoires réglementaires
 - 3.3 Évolution du parc des installations de gestion des déchets
- 4. Échanges et questions diverses**
- 5. Avis de la commission sur le suivi du PTPGD**
- 6. Clôture de la séance**

1. Ouverture de la séance

2. Approbation du compte rendu de la précédente CCES

3. Présentation du suivi de la mise en œuvre du PTPGD- Trajectoires et Indicateurs

Qui fait quoi dans le suivi du PTPGD?

-  **La CdC/OEC** : pilotage du PTPGD
-  **La CCES** : instance de concertation
-  **Observatoire en charge du suivi de la planification** : consolidation des données
-  **ADEME/DREAL** : expertises, remontées ICPE, données filières
-  **Collectivités et Syndicat** : remontées territoriales
-  **Exploitants et acteurs privés** : remontées territoriales

3. Présentation des indicateurs

LE PTPGD au total, 39 objectifs , 103 actions

Le PTAEC est concerné par 17 objectifs et 48 actions

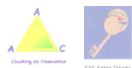


**Office de l'Environnement
de la Corse**

**Plan Territorial de Prévention
et de Gestion des déchets
de Corse**

Version finale / Juillet 2024

G34989



Orientations	PTPGD		PTAEC		PTPGD & PTAEC		Total des actions
	Objectifs	Actions	Objectifs	Actions	Objectifs	Actions	
A Assurer une cohérence de la démarche de prévention sur tout le territoire en s'appuyant sur les principes l'économie circulaire	4 objectifs	6 actions	3 objectifs	6 actions	4 objectifs	13 actions	25 actions
B Développer et optimiser la collecte de proximité et le tri à la source	5 objectifs	13 actions			1 objectif	2 actions	15 actions
C Augmenter la valorisation matière et organique sur le territoire	6 objectifs	13 actions	1 objectif	5 actions	3 objectifs	9 actions	27 actions
D Travailler au développement d'une filière pérenne de traitement des résiduels du territoire	3 objectifs	6 actions					6 actions
E Renforcer la lutte contre les dépôts sauvages	1 objectif	1 action					1 actions
F Mieux connaître et mieux comprendre pour mieux planifier et organiser	1 objectif	5 actions					5 actions
G Créer du lien entre les territoires et les acteurs du territoire et dynamiser les réseaux			2 objectifs	5 actions	1 objectif	1 actions	6 actions
H Former et sensibiliser pour améliorer les pratiques	2 objectifs	11 actions	1 objectif	5 actions	1 objectif	2 actions	18 actions
Totaux	22 objectifs	55 actions	7 objectifs	21 actions	10 objectifs	27 actions	103 actions

Bilan indicateurs 2024-2025



Indicateur de suivi du PTPGD: Ce bilan présente les principaux indicateurs de 2024 liés à la production de déchets DMA, DAE et DBTP



Indicateur complémentaire de l'Observatoire Territorial des Déchets et de l'Economie Circulaire de Corse (OTDCC) en lien avec la planification déchets

Déchets ménagers et assimilés (DMA)

Sources des données:

***SINOE, Observatoire ADEME réemploi,
RARE, éco-organismes, enquêtes***

Les collectivités à compétence collective et traitement en lien avec la gestion des DMA du SPPGD

19 EPCIs à compétence collective

La compétence traitement très majoritairement gérée par le SYVADEC : 19

EPCIs pour la totalité de leur territoire,

Le territoire de CC Pieve Ornano est devenu totalement adhérent au SYVADEC en avril 2025, la CC Fium'orbu en décembre 2025 et le territoire de la CC Oriente en 2024.

Répartition des EPCIs à compétence collective



0 5 10 20 40 Kilomètres

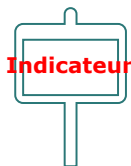
Mise à jour juillet 2019
Sources : OEC / SYVADEC

Orientation A : Assurer une cohérence de la démarche de prévention



Faire que tous les EPCI à compétence collecte* soient couverts par un PLPDMA en 2025 et encourager les démarches volontaristes plus ambitieuses

**article L. 541-15-1 du Code de l'environnement*



En 2025, un PLPDMA couvrant la période 2026-2031 a été élaboré et validé en concertation avec 14 des 19 EPCI à compétence collecte. Par ailleurs, 4 EPCI disposent de leur propre PLPDMA et un dernier est en cours de finalisation.

Ainsi, en 2025, la couverture territoriale par des PLPDMA adoptés par les collectivités à compétence collecte est de 95% (15% en 2024)



Orientation A : Orientation A : Assurer une cohérence de la démarche de prévention



Renforcer la prévention par un financement adapté



En 2024: Financement principalement assuré par la TEOM (18 EPCI sur 19) et mise en œuvre de la redevance spéciale des déchets assimilés dans 89 % des EPCI.

En juillet 2024, le SYVADEC et les intercommunalités de Corse, soutenus par l'ADEME et l'Office de l'Environnement de la Corse, ont achevé le plan régional tarification incitative (TI).



Les DMA collectés par le SPPGD en 2024



Réduire à minima -15% de DMA (objectif réglementaire de prévention) en 2030 par rapport 2010

Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) pris en charge par le Service Public de Gestion des Déchets (SPGD)		
Ordures Ménagères et Assimilés (OMA)		Déchets occasionnels
Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	Déchets collectés séparément : emballages et papiers, verre, biodéchets	Déchets collectés en déchèteries : déchets verts, déchets inertes, tout-venant, déchets de bois, mobiliers hors d'usages, métaux, DEEE, cartons, déchets dangereux, etc.

DMA SPGD	Tonnage 2024
DMA non dangereux	210 734 t
DMA inertes	5 310 t
DMA dangereux	4 728 t
TOTAL	220 772 t*

**hors biodéchets compostés et détournés*

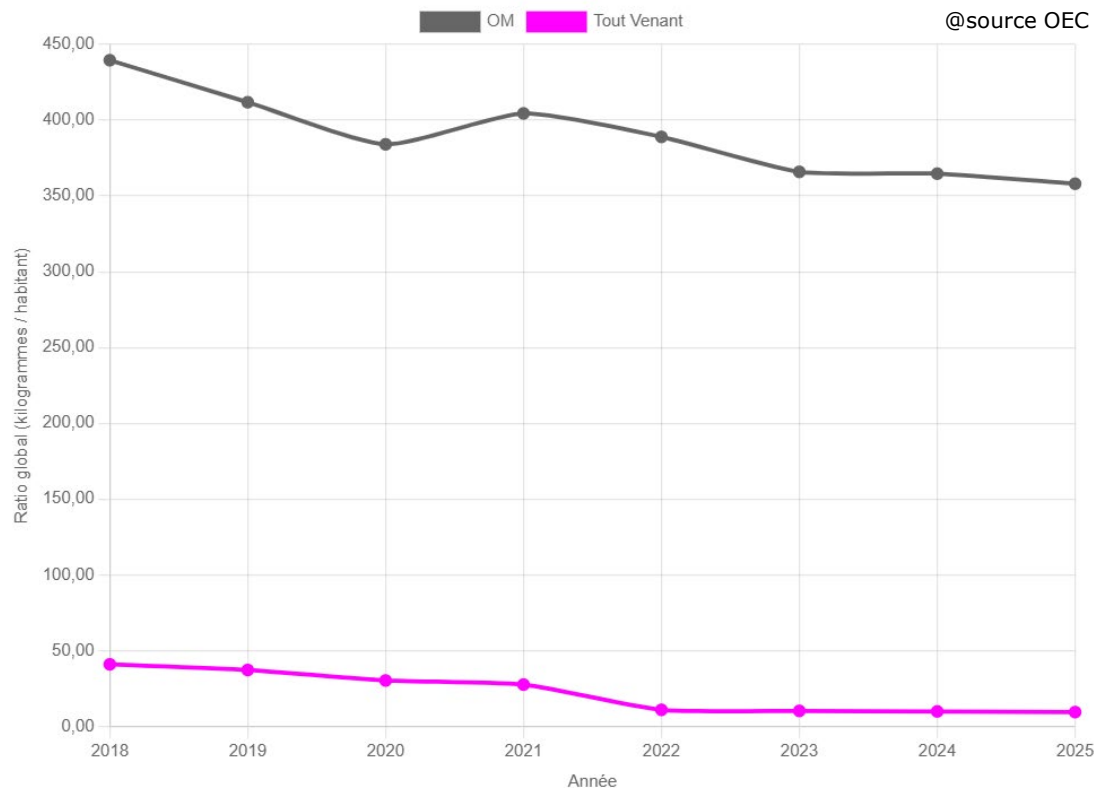


615 kg/hab en 2024

-17 % depuis 2010, une baisse plus rapide que l'objectif réglementaire

Production de résiduels : OMR et Tout Venant_R

Évolution en kg/hab entre 2018 et 2024 (et tendance 2025)

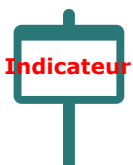


- **365 kg/hab d'Omr** subsistent encore en 2024 (-14 % depuis 2018)
- - 49% du **Tout Venant résiduel**, à noter que 64% du Tout Venant Global est trié et valorisé

Orientation A : Assurer une cohérence de la démarche de prévention



Prévenir la production de biodéchets et des déchets verts et renforcer le tri à la source



33,6 % de biodéchets dans les caractérisations d'Omr en 2024 (+7%/2018)

45 348 tonnes détournées en 2024 grâce au compostage

34% de la population couverte par les actions de compostage

34 751 composteurs individuels et 112 composteurs partagés distribués et installés depuis 10 ans (2014 -2024)

Orientation A : Assurer une cohérence de la démarche de prévention



Développement du réemploi et de la réutilisation à travers des actions pour réduire les emballages collectés et le verre



22 % d'emballages légers dans les caractérisations d'Omr en 2024 (+3%/2021)

6 % d'emballages verre dans les caractérisations d'Omr en 2024 (stable depuis 2021)

Orientation B : Développer et optimiser la collecte de proximité et le tri à la source



Augmenter les taux de captage des recyclables (emballages, cartons, papiers et biodéchets)

En 2024:

- **Emballages** : 32 kg/hab (+114%/2018)
- **Verre**: 39 kg/hab (+17%/2018)
- **Papiers graphiques**: 5 kg/hab (-53%/2018)
- **Cartons** : 13 kg /hab (+19%/2018)
- **Biodéchets alimentaires**: 12 kg/hab (+190%/2018)



Moyenne nationale collecte
emballages (légers et verre) et
papiers :

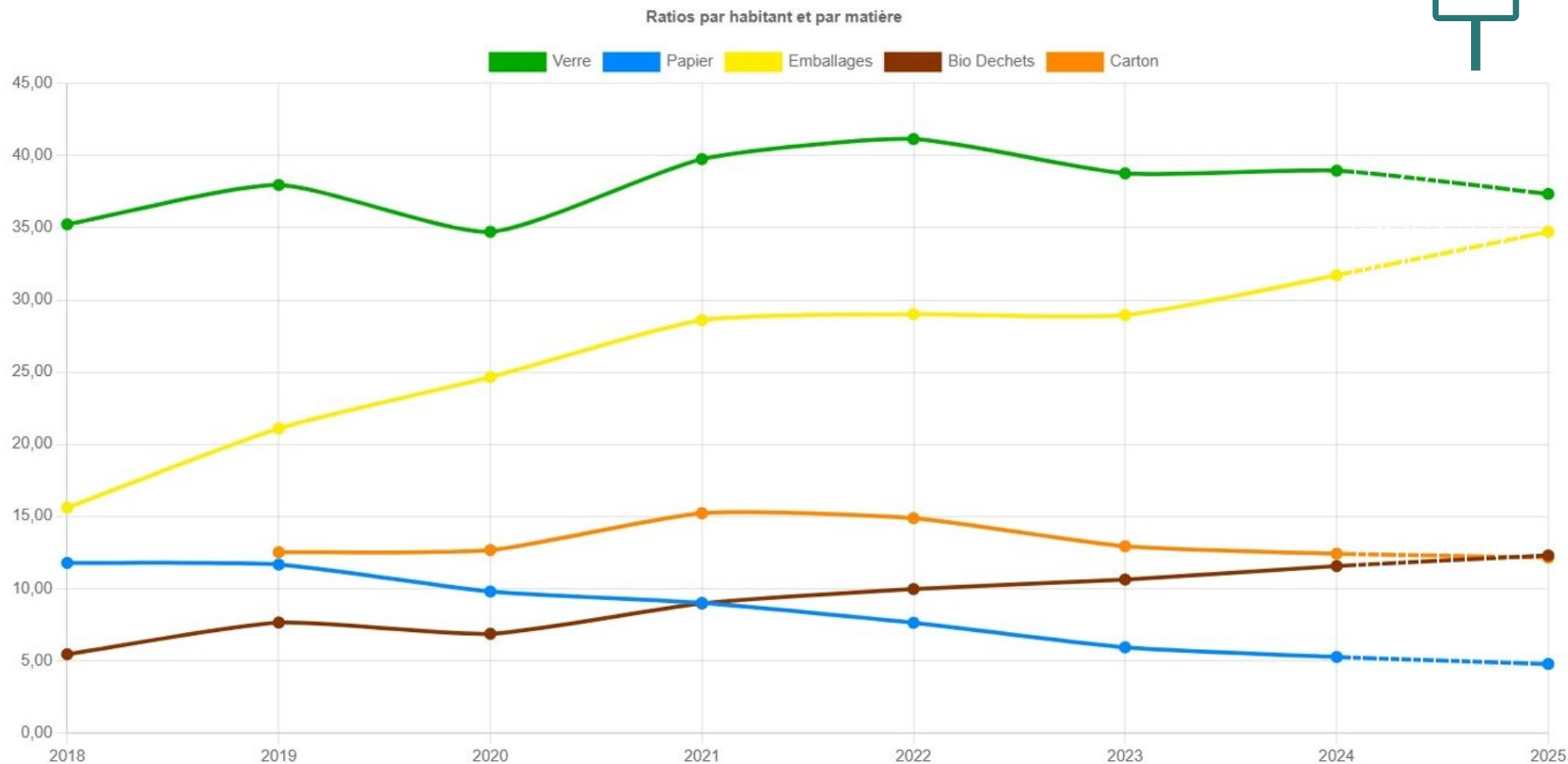
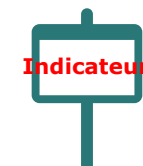
85 Kg/hab en 2023*

Moyenne Corse collecte :

89 kg/hab en 2024

**Enquête collecte 2023 ADEME résultats publiés*

Production des recyclables hors déchèteries



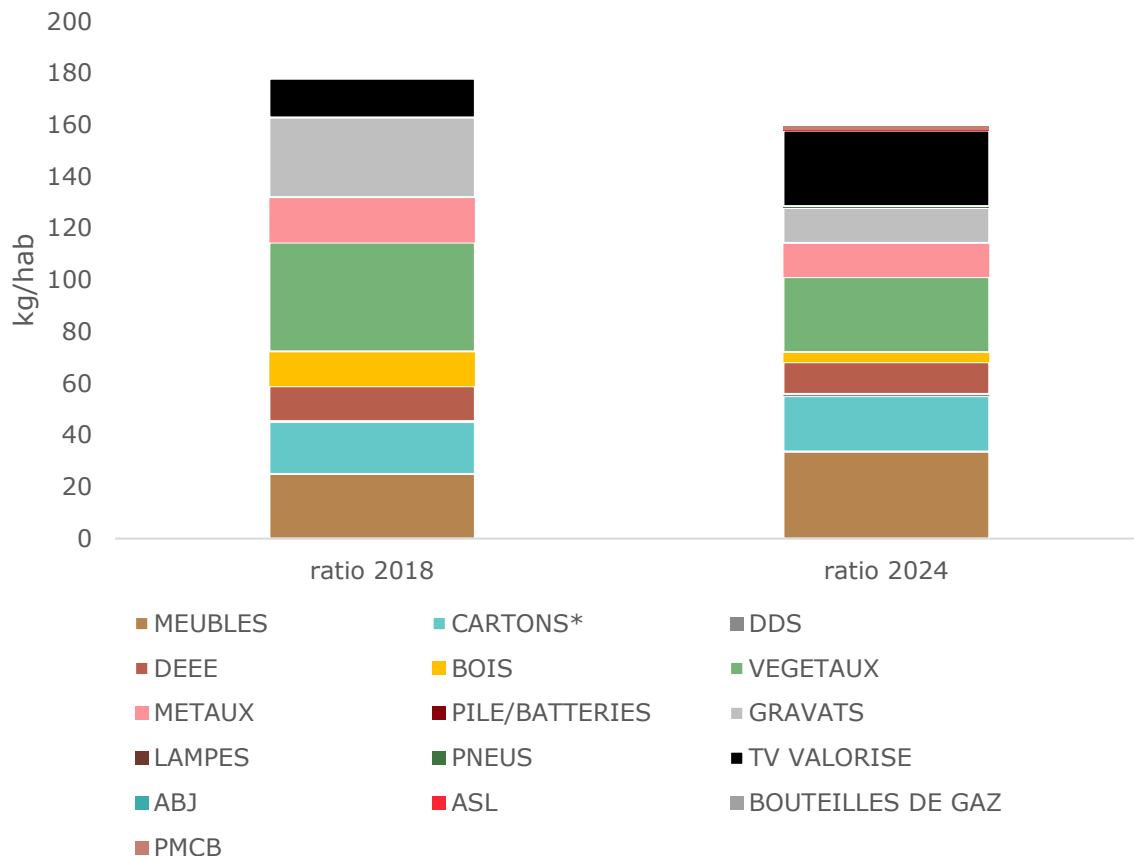
Production des déchets de déchèteries en 2024



Observation complémentaire
indicateurs PTPGD

149 kg/hab
(INSEE) **en 2024**
-33 %/2019

- Forte réduction des inertes, déchets verts et du TV (valorisé ou non)
- La tendance 2025 observée est une stabilisation du ratio en kg/hab



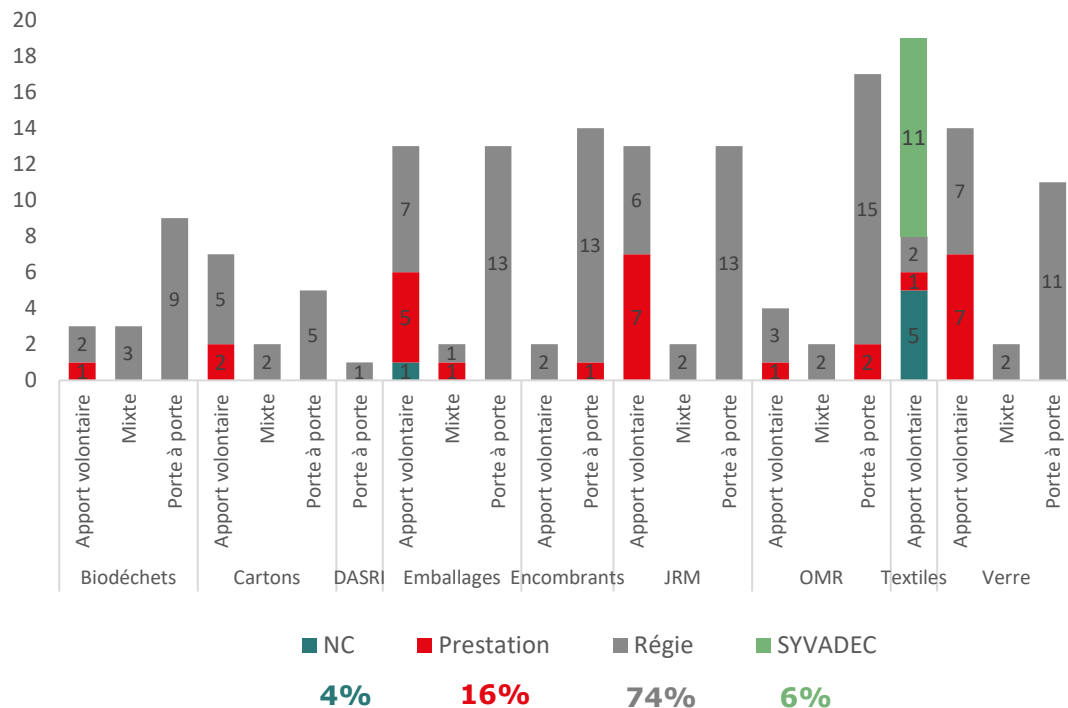
@source OEC

Mode de gestion de collecte du SPPGD



Indicateur complémentaire de collecte

Modes de **gestion et collecte** des ménages et ménages et assimilés (en nombre de services)



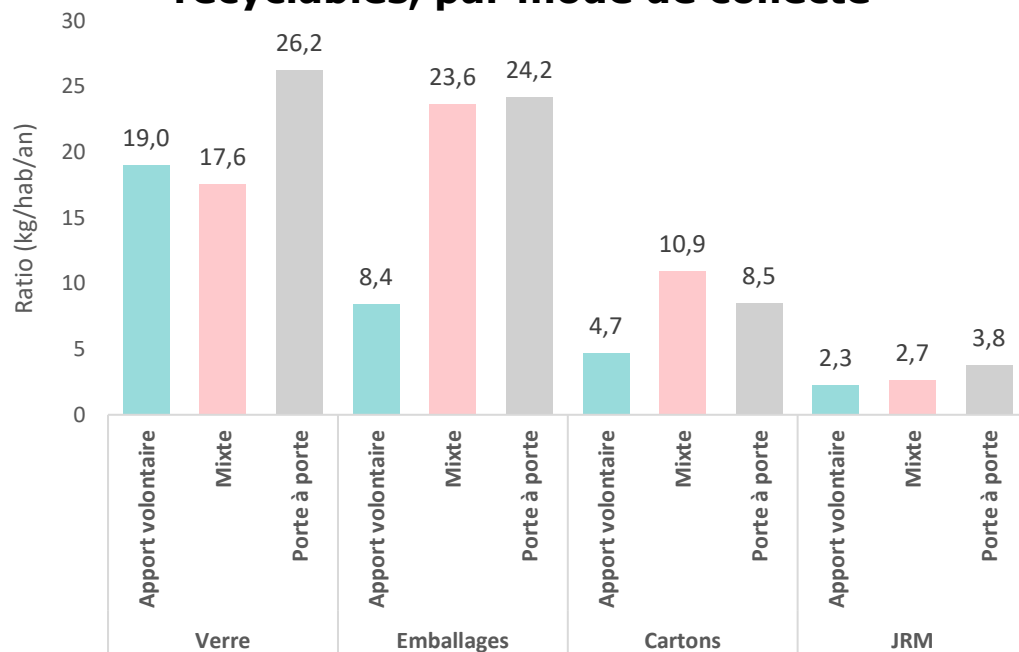
- **Recyclables** : prédominance des collectes en **PAV ou en mixte**, visant l'optimisation des coûts et la rationalisation des tournées.
- **OMR et biodéchets** : maintien d'une part importante de collecte en porte-à-porte (**PAP ou PR**), liée aux exigences de service, de proximité et de régularité.
- **68% des collectivités** ont mis en place des collectes spécifiques pour les professionnels
- **La part d'assimilées collecté par le SPPGD est très importante en Corse**

Mode de gestion de collecte du SPPGD



Indicateur complémentaire de collecte

Ratio de performance sur les recyclables, par mode de collecte



- **Meilleures performances en porte-à-porte** : pour les emballages, le verre et les JRM (papiers), les **collectes mixtes** présentent également de bons résultats. Cela s'observe aussi sur les Omr, les biodéchets et encombrants
- **Représentativité hétérogène** : certaines combinaisons flux / mode de collecte reposent sur un **échantillon limité de circuits de collecte**, ce qui peut affecter la robustesse de certaines performances observées.

Production DMA SPPGD et hors SPPGD

En 2024, 227 426 t de DMA en Corse

650 kg/hab (INSEE) soit +1%/2023

- 97% DMA SPPGD
- 3% DMA hors SPPGD

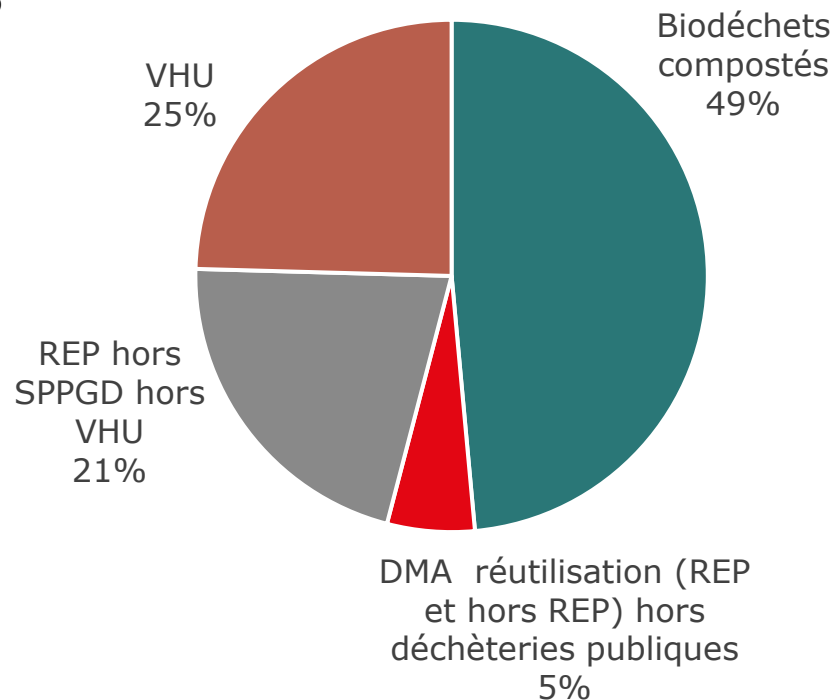


24% des DMA sont des déchets soumis à une REP



**Nouvel indicateur
depuis 2023 des DMA
hors SPPGD**

11 095 t de DMA hors SPPGD



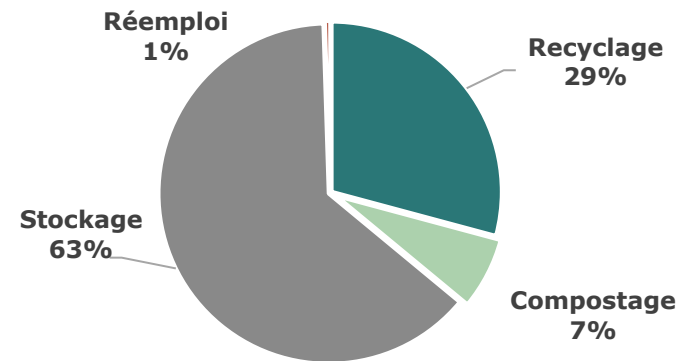
Orientation B : Développer et optimiser la collecte de proximité et le tri à la source



- Atteindre 60% de valorisation matière sur le tout-venant
- Contribuer à l'atteinte des objectifs de recyclage* en orientant vers les filières de réemploi, de réutilisation et de recyclage 55 % des déchets ménagers et assimilés en 2025, 60 % en 2030 et 65 % en 2035 (en masse).

**compostage compris*

Répartition traitement DMA SPPGD en 2024



Indicateur

En 2024, environ 64% du tout Venant est trié et valorisé (+ 38%/2018)

En 2024, 36% des DMA du SPPGD sont valorisées en matière (+10%/2018)

Les DAE

Sources des données :

**Nouvelle méthodologie d'analyse proposée en 2025
issue des ratios RARE et la base URSAFF avec une
actualisation en 2026 avec des nouveaux ratios
services**

**Complété par les enquêtes et visites des sites de
traitement et de la BDD GEREP Traitement**

Orientation F : Mieux connaître et mieux comprendre pour mieux planifier et organiser



- Améliorer la connaissance des DAE en appliquant la méthodologie nationale d'évaluation des gisements des DAE définie par l'ADEME
- Stabiliser les tonnages de DAE



- Avancement des étapes permettant de définir le gisement.
 - Nouvelle méthodologie proposée pour les données 2023 en 2025 basée sur la méthodologie ADEME pour les DNDNI et les DI à travers les indicateurs du RARE et la base URSAFF hors assimilés et BTP. **Et complétée en 2026 avec des nouveaux ratios liés aux services.**
 - Enquêtes traitement ADEME portées par l'OEC en 2025 (données 2025) et visites en 2025 pour affiner l'analyse de 2024

Orientation F : Mieux connaître et mieux comprendre pour mieux planifier et organiser

115 491 de DAE hors construction et hors assimilés en 2025

DAE* hors secteurs BTP et agriculture	Tonnage 2025	Source
DAE non dangereux	85 727 t	Méthodologie RARE
DAE inertes	11 221 t	
DAE dangereux **	7 230 t	GEREP 2024 (2025 non disponible)

* Hors boues
 ** les VHU sont intégrés dans les DAE dangereux (VHU DAE : 56% du gisement total des VHU)

2024 a fait l'objet d'une analyse, où les résultats restent très proches des gisements de 2023.

Toutefois, la présentation des données 2025 présente un intérêt particulier, car des nouveaux ratios RARE publiés en 2026 pour le secteur des « services », ont pu être intégrés

Orientation F : Mieux connaître et mieux comprendre pour mieux planifier et organiser

Des estimations encore à affiner : schéma de fiabilisation en cours

DAE hors assimilés et hors BTP	DAE estimation RARE 2023	DAE enquêtes et visites en 2025 (données 2024)	DAE estimation RARE 2025
Non dangereux	64 795 t	61 224 t (pas 100% des retours)	85 727 t
Source	Estimation méthodologie RARE	Enquête et visites 2024 porté par l'OEC	Estimation méthodologie RARE affinage services



- **Le PTPGD estimait 146 000 t de DAE non dangereux** (avec assimilés et potentiellement avec la construction)
- **La fourchette se trouve entre 61 kt et 85 kt de DAE. Les écarts avec le PTPGD ne traduit pas une diminution du gisement, mais résulte de l'application d'une méthodologie plus précise,**

Orientation F : Mieux connaître et mieux comprendre pour mieux planifier et organiser

Orientation C: augmenter la valorisation matière et organique sur le territoire



Enquêtes 2025 (données 2024): 5 Centres de tri

Exploitant	Sources et années données	DMA trié	DAE trié	Total trié	DMA massifié	DAE massifié
Francisci Environnement	Enquête 2025 (données 2024)	1 300	1 200	2 500	/	2843
AM Environnement	Enquête 2025 (données 2024) et visite 2025	15 171	/	15 171	14 178	7 965
Environnement Services – Sarrola-Carcopino	GEREP Trait 2023	/	20 930	32 843	11 913	15 948
Environnement Services - Borgo		/	3 239	23 203	13 616	6 346
STOC	Enquête 2025 (données 2024) et visite 2025	2 345	2 540	4 886	/	/



Une **part importante des DMA et DAE** fait l'objet d'une **massification avant export** vers le continent, ce qui limite la traçabilité précise de leur traitement final à l'échelle du territoire. Environ **33 102 tonnes** d'emballages massifiés provenant du secteur économique

Les DBTP

Plusieurs méthodologies ont été élaborées et confrontées, et celle présentée a été retenue comme la plus pertinente, validée en collaboration avec l'OEC- basé sur enquête SDES

Orientation F : Mieux connaître et mieux comprendre pour mieux planifier et organiser



- Améliorer la connaissance des DBTP



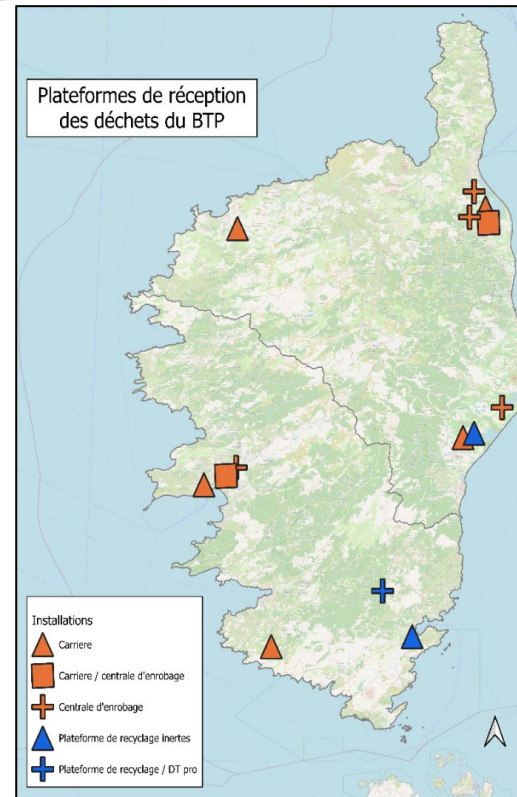
- Avancement des étapes permettant de définir le gisement.
 - Nouvelle méthode basée sur les résultats de l'enquête du Service des données et études statistiques de l'Etat sur le BTP en 2014, actuellement en cours de mise à jour.
 - Enquêtes sites de traitement inertes en 2025 (données 2024) et visites sur place en 2025: **8 sites ayant répondu et 2 carrières visitées**

Orientation C: augmenter la valorisation matière et organique sur le territoire



Enquêtes 2025 : 8 plateformes de réception des déchets du BTP ont répondu

Exploitant ayant répondu	Année des données	Tonnage Total	Dont inertes
CICO	2024	67 099	67 099
DANI	2024	32 300	32 300
SGBC (les 2 sites confondus)	2024	94 897	94 897
BETAG	2024	79 178	79 178
CORSE VALORISATION BTP	2024	9 632	9 632
MALAGOLI RECYCLAGE	2024	31 450	13 428
Sablière de Balagne	2024	3 866	3 866



318 422 t entrantes dans les 8 installations dont 94% étant des inertes (7 conventionnés avec Ecominero)

Orientation F : Mieux connaître et mieux comprendre pour mieux planifier et organiser

Tonnage produit	BTP estimation gisement 2023	BTP déclaration de 73% sites traitement 2024	BTP extrapolation 2024
Non dangereux	54 233 t dont 15 891 t TP	18 022 t	25 235 t
Inertes	693 909 t dont 547 630 t TP	300 400 t 73% de répondants (BTP et DAE compris)	411 500 t (extrapolation)
Source	Estimation service des données et études statistiques du BTP en 2014	Enquête et visites 2024	Extrapolation sur la base de déclaration des 73% des sites

La distinction entre déchets non dangereux du BTP et DAE demeure complexe pour les exploitants, ce qui peut entraîner un mélange des flux dans les tonnages déclarés.

L'écart constaté sur les déchets inertes confronte l'idée que les estimations pourraient surestimer les quantités issues des travaux publics. Toutefois, le taux de non-réponse de 27 % des installations est également à prendre en compte.

Autres indicateurs

Sources: OEC, ADEME, Eco-organismes

Orientation C: augmenter la valorisation matière et organique sur le territoire : focus sur les biodéchets traités sur le territoire

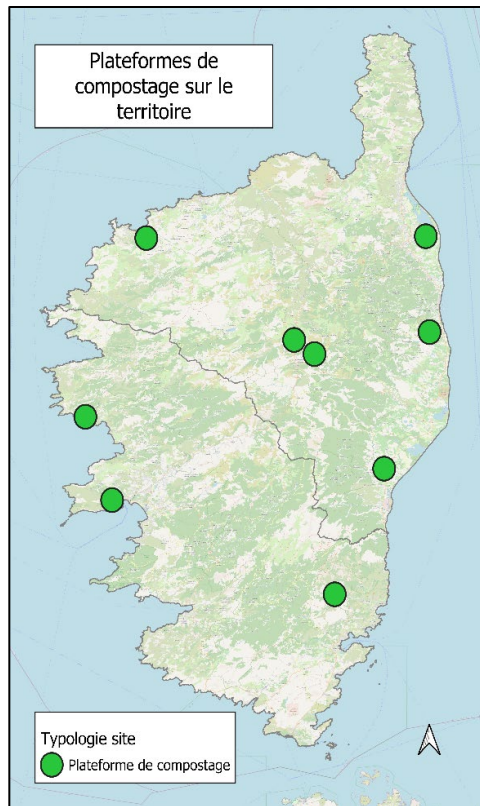


10 Plateformes de compostage dont 6 ayant répondu à l'enquête traitement



Exploitant	Année des données	Déchets verts	Biodéchets alimentaires	Lisiers	Tonnage Total
SYVADEC - Corte	Enquête 2025 (données)	316	96,02	0,00	412
Sarl SLTP - Ajaccio		5 520	0,00	0,00	5 520
Sarl SLTP - Cargèse		40	1900	NC	1940
SYVADEC - Viggianello		206	165,44	0,00	372
BALAGNE RECYCLAGE		964	1881	32,00	2 877
STOC		1805	0,00	0,00	1 805

Au total, **12 925 tonnes** de biodéchets ont été recensées, dont **70 % issus des déchets ménagers et assimilés (DMA)**. Les DAE sont majoritairement des déchets verts.



Orientation A : Orientation A : Assurer une cohérence de la démarche de prévention

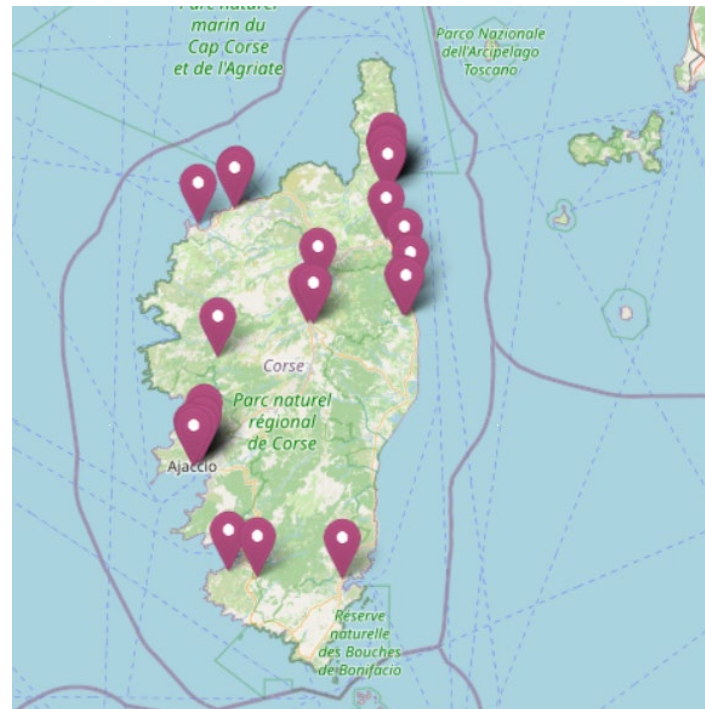
PTAEC



Nombre d'acteurs du réemploi en Corse **de l'ESS : 29 acteurs**



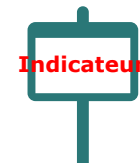
11 sites du réemploi en Corse gérés par les acteurs de l'ESS équipés d'un logiciel de traçabilité des flux



Orientation F : Mieux connaître et mieux comprendre pour mieux planifier et organiser

Analyse sur ces 11 sites ESS réemploi sur 1 année

(1/06/25 au 31/05/26)



Les flux sortants :

REP

Meubles

Articles Bricolage Jardinage Non thermique Non électrique

Articles Bricolage Jardinage Thermique

Article de Sports et Loisirs

Équipements électriques et électroniques

Jeux/Jouets

Textile

HORS REP

Animalerie

Culture

Décoration / Bibelots

Équipements de maison

Paramédical

Prestation

Puériculture non textile

Vaisselle / Cuisine

434 tonnes
REP

13,24 %
déchèterie

20,92 %
recyclage

65,84%
Réemploi/Ré
utilisation

567 tonnes
Hors REP

83,25 %
déchèterie

0,84%
recyclage

15,92 %
réemploi/réu
tilisation

377 tonnes
réemploi/réutilisé

37,57%

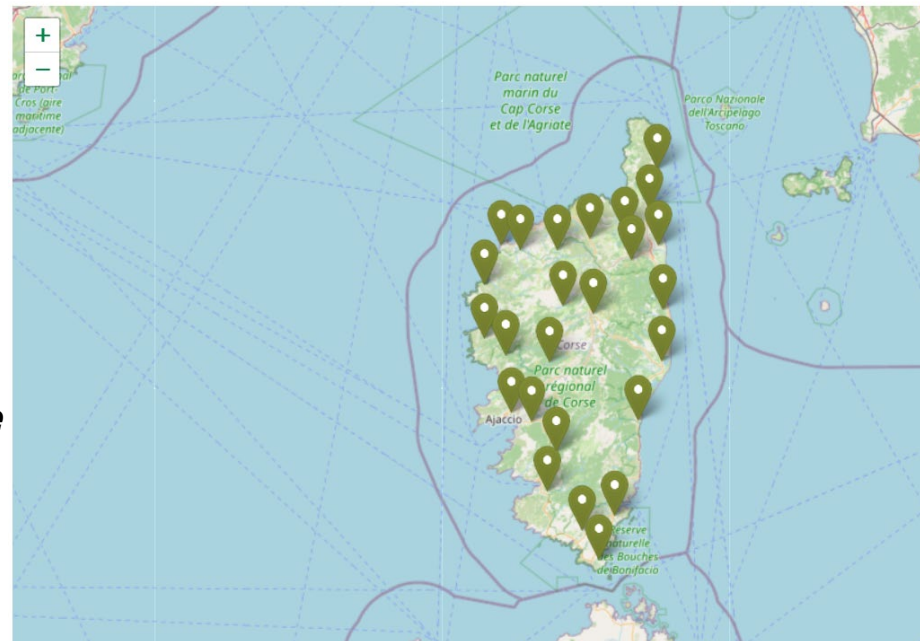
Orientation A : Assurer une cohérence de la démarche de prévention

Focus sur le nombre de déchèteries disposant des espaces de gratuite



25 espaces de gratuité

La loi AGECS via son article 57 prévoit que les déchèteries ont l'obligation de mettre en place une zone de dépôt destinée aux produits pouvant être réemployés et de mettre à disposition des acteurs de l'économie sociale et solidaire les objets en bon état ou réparables déposés dans ces espaces.



Orientation A : Assurer une cohérence de la démarche de prévention

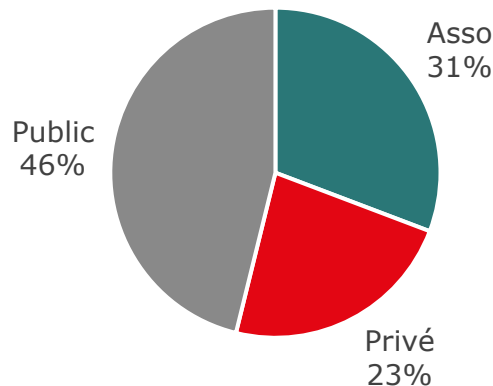
PTAEC



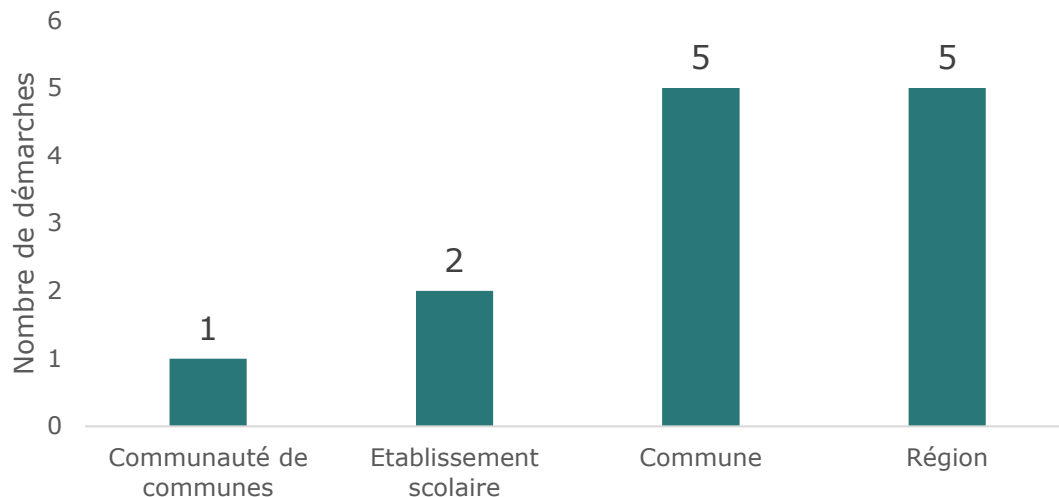
Suivi des démarches de lutte contre gaspillage alimentaire



13 projets entre
2017 et 2024



Périmètre d'influence des démarches



8 subventionnés par **l'ADEME**, représentant **44%** des montants totaux mobilisés

Orientation C: augmenter la valorisation matière et organique sur le territoire

PTAEC



Développer les synergies de substitution et de mutualisation entre les acteurs économiques



Périmètre	Nombre d'entreprises	Porteur	Partenariats
Communes de Biguglia, Borgo, Lucciana et Monte	Plus de 80	CC Marana Golo	ADEME, Mairies, Cabinet Antrastrada
CC de la Haute-vallée de la Gravona et commune de Vivario	Entre 20 et 50	CC de la Gravona	ADEME, Gingko21, AMIC

Bilan des démarches EIT actives sur le réseau synapse pour la Corse

Une dynamique active est observée autour des deux démarches, mais celle-ci demeure fragile, comme en témoigne l'abandon de deux projets d'EIT sur le territoire. Cette situation souligne la nécessité d'un accompagnement pérenne et de moyens dédiés.

Orientation D: Travailler au développement d'une filière pérenne de traitement des résiduels du territoire

2 ISDND ouvertes enquêtées en 2024

Exploitant	Année des données	Tonnage DMA	Tonnage DAE	Tonnage Refus de tri	Tonnage Total
STOC	Enquête 2025 (données 2024) et visite 2025	64 118	5 768	2 860	78 045
Lanfranchi		69 703	5 482	4 257	74 143

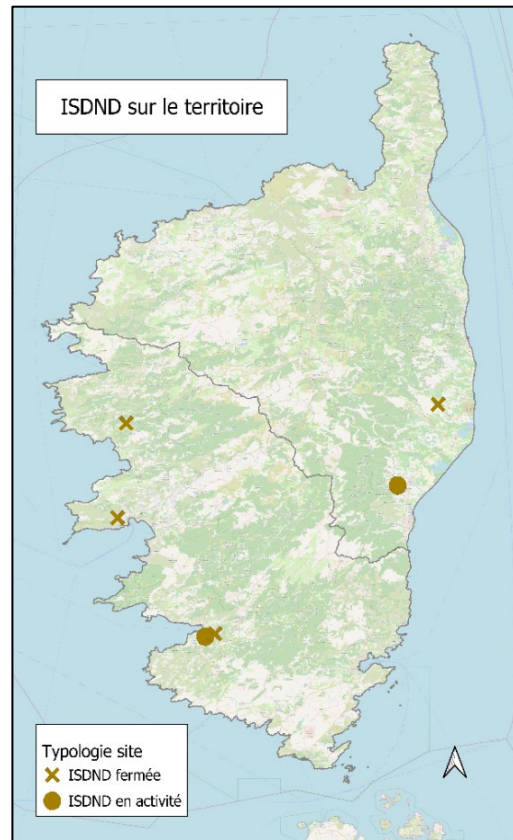
- Réduire de 50 % les DNDNI admis en stockage en 2025 par rapport à 2010
- Limitation des quantités de DM admis à 10 % du gisement à horizon 2035

DNDNI

2010 : 185 651 tonnes
2024 : 149 188 tonnes : 19% de réduction

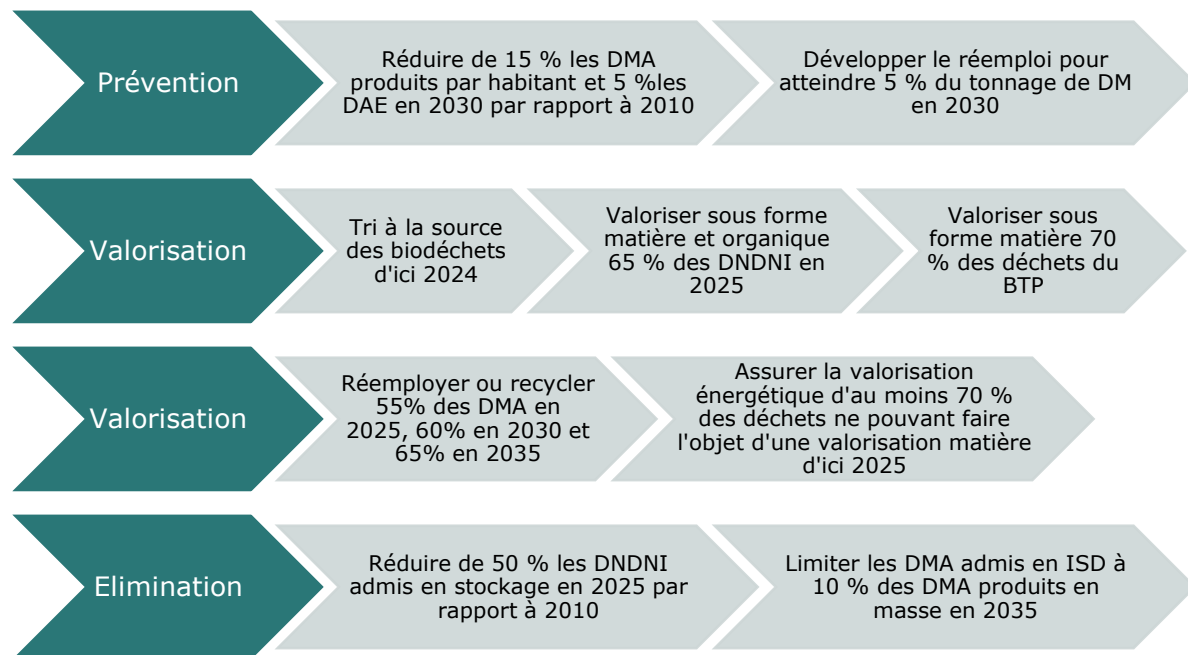
DMA

2010 : 176 000 tonnes
2024 : 133 821 tonnes : 14% de réduction



3.2 Trajectoires réglementaires

Indicateurs (2024) des trajectoires réglementaires du plan



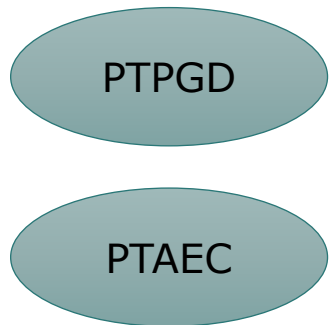
3.2 Trajectoires Règlementaires

Indicateurs (2024) des trajectoires réglementaires du plan

			Nombre total d'espaces de réemploi dans les recycleries	25
Prévention	DMA collectés (kg/hab.)	615 kg/hab. (-17% /2010) – stable par rapport 2023	DAE produits (t/an) hors boues, hors construction et hors assimilés	115 495 t
			BTP produits (t/an)	436 735 t *
Valorisation	Taux de biodéchets dans les caractérisations d'OMr (%)	33 % (+7%/2018)	34% population couverte par le compostage	
Valorisation	Taux de valorisation des inertes du BTP (%)	38%		
	% de DNDNI de DMA SPGD valorisés matière et organique	36 %		
Elimination	DMA SPGD vers les installations de stockage / 2010	63 %	-19 % de DNDNI entrant sur site de stockage entre 2010 et 2024 (– stable par rapport 2023)	

* extrapolation 2024

FOCUS Bilan Financier



49 ACTIONS CHIFFREES ECHEANCE 2033 :
67 931 000 €

Dont 11 à 2026 : 59 531 000 € (hors ISDND)

54 ACTIONS NON CHIFFREES ECHEANCE 2033:
Dont 10 à 2026

37 PROJETS

76 130 635 € de projets correspondants à
des actions définies par le PTPGD et le
PTAEC

+

20 PROJETS

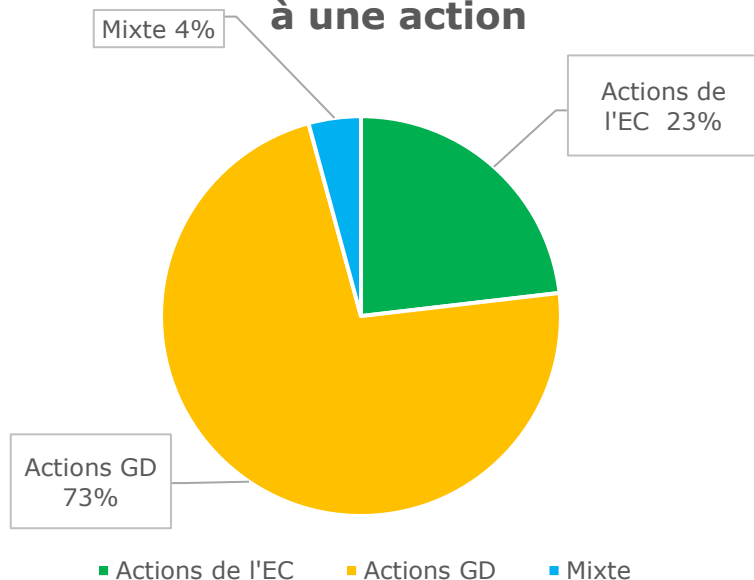
3 282 605 € de projets qui favorisent
sa mise en œuvre

FOCUS Bilan Financier

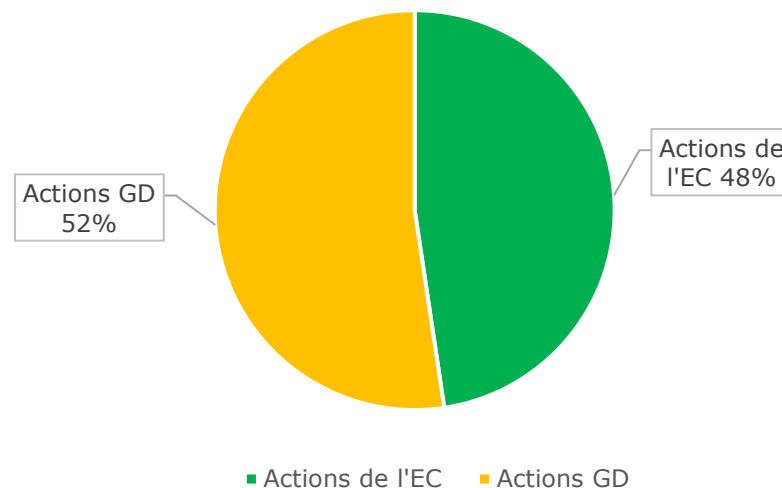
La globalité des projets atteint 79 414 000 €

dont 71 432 911 € pour le Centre de Tri*

Répartition Déchets et Economie Circulaire des projets rattachés à une action



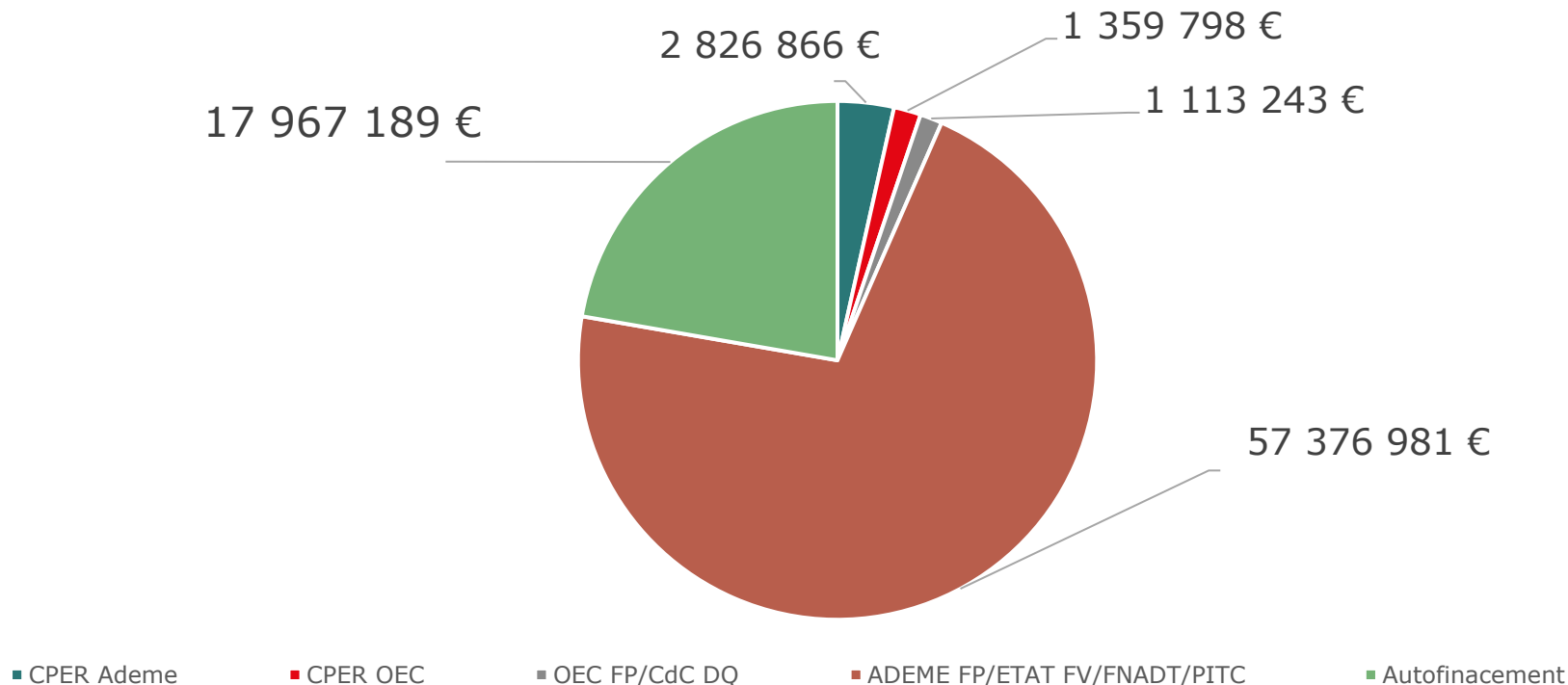
Répartition Déchets et Economie Circulaire des projets non rattachés à une action



**données coût 2024*

FOCUS Bilan Financier : un engagement pour atteindre des objectifs

La répartition financière de l'ensemble des projets participant à la mise en œuvre du Plan

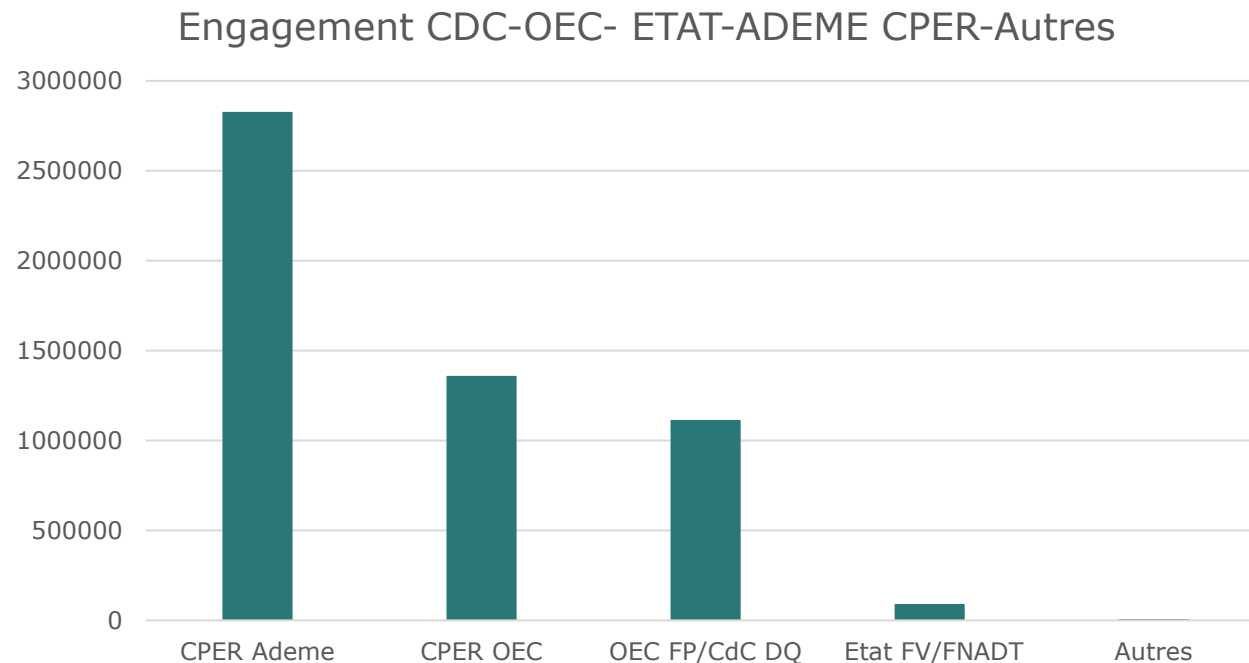


FOCUS Bilan Financier : un engagement pour atteindre des objectifs

5 398 062 € engagés
sur 7 980 329 € de projets (hors Centre de Tri)

68%

**de taux
d'engagement**



3.3

Recensement des installations de gestion des déchets
autorisées, enregistrées ou ayant un récépissé de déclaration
depuis l'approbation du plan (art. R541-24

69 installations de gestion des déchets ICPE recensées dans le PTPGD (données 2018)



2 ISDND Et **13** quais de transfert OM



4 centres de tri des déchets recyclables



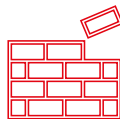
27 déchèteries publiques fixes



9 plateformes de compostage

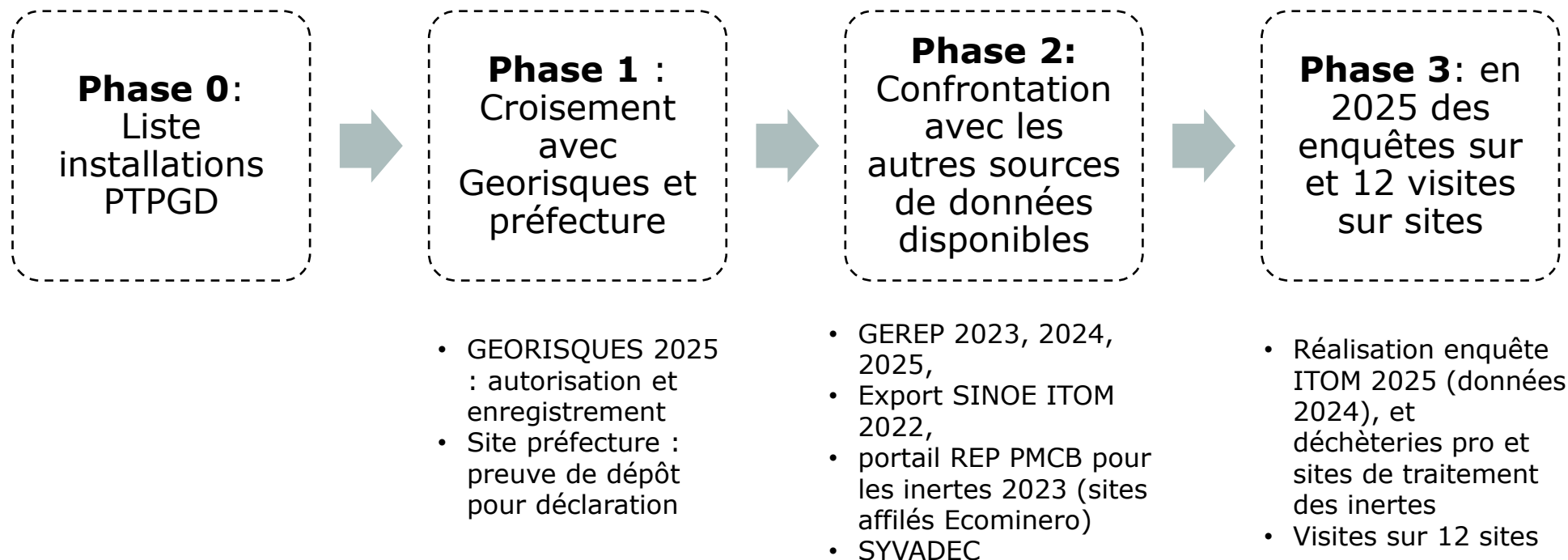


7 déchèteries privées



7 installations de concassage du BTP

Mise à jour des installations pour l'année 2025



A la marge pour certains sites ayant les informations: analyse des enquêtes publiques et des arrêté préfectoraux

76 installations ICPE en 2025 (évolution par rapport au PTPGD : 7 installations complémentaires)



2 ISDND Et **13** quais de transfert OM



5 centres de tri des déchets recyclables soit **+1 centre de tri**



32 déchèteries publiques fixes

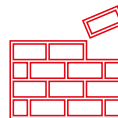
Dont 9 mini déchèteries
+5 nouvelles mini déchèteries
publiques en 2025



10 plateformes de compostage soit **+1 plateformes de compostage**



7 déchèteries privées dont 1 ayant contractualisé avec le SYVADEC



7 installations de concassage du BTP

4. Échanges et questions diverses

Questions ?



5. Avis de la commission sur le suivi du PTPGD

6. Clôture de la séance

Annexes

Orientation F : Mieux connaître et mieux comprendre pour mieux planifier et organiser

Rappel résultats présentés CCEs de juillet 2025

		PTPGD (2018)	Estimation 2023
Bâtiment	Déchets Inertes	116 300 t	146 279 t
	Déchets non dangereux	44 200 t	38 342 t
	Déchets dangereux	3 300 t	5 534 t
SOUS-TOTAL DECHETS DU BATIMENT		163 800 t	190 155 t
TP	Déchets Inertes	456 900 t	547 630 t
	Déchets non dangereux	24 600 t	15 891 t
	Déchets dangereux	9 800 t	8 387 t
SOUS-TOTAL DECHETS DES TP		491 300 t	571 908 t
BTP	Déchets Inertes	573 200 t	693 909 t
	Déchets non dangereux	68 800 t	54 233 t
	Déchets dangereux	13 100 t	13 921 t
SOUS-TOTAL Déchets du BTP		655 100 t	762 063 t

 En 2024, **115 000 tonnes collectées** par la REP PMCB (**inertes majoritairement**).

L'écart (107 kt) observé par rapport aux données du PTPGD concerne **principalement les inertes, notamment du TP**, et doit être interprété avec prudence, nécessitant un affinage à mesure que la connaissance se développera.

Orientation D: Travailler au développement d'une filière pérenne de traitement des vrais résiduels du territoire

Sources: Périmètre de l'enquête OEC des installations en 2024

21 sites de traitement à minima DMA



5 centres de tri



10 plateformes de compostage



6 ISDND (dont 4 fermées)

18 sites de traitement BTP



8 carrières



3 plateformes recyclage inertes



7 centrales d'enrobage

Ainsi, 12 visites ont été réalisées entre juin et juillet 2025 afin **d'affiner la compréhension des activités des sites.**